

RCS : COLMAR Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00453 Numéro SIREN : 409 786 597 Nom ou dénomination : LES 5 M

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2023 sous le numéro de dépôt 1904



COFIME SA - 5 Rue Bertrand Monnet - CS 10034 - 68025 Colmar
Tél. : 03 89 22 99 00 - Fax : 03 89 22 99 10
E-mail : hlbcofime@hlb-cofime.com
www.hlb-groupecofime.com

Pour copie
certifiée conforme

11 AVR. 2023

Tribunal judiciaire
de Colmar

2023 / 1904
1996 B453

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/12/2021 au 30/11/2022

SARL LES 5 M

7 Rue des Lilas

68920 WINTZENHEIM

Siret : 40978659700024



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/11/2022	Net 30/11/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	299	299		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	594 759		594 759	437 702
Constructions	2 239 936	457 165	1 782 771	1 561 480
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	792 055	241 541	550 515	339 376
Immobilisations corporelles en cours				639 091
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	343 296		343 296	318 296
Créances rattachées aux participations	179 150		179 150	1 289 960
Autres titres immobilisés	1 200		1 200	1 200
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 150 695	699 005	3 451 691	4 587 105
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	981 383		981 383	512 896
Avances et acomptes versés sur commandes	3 777		3 777	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	135 606		135 606	136 024
Autres créances	212 056		212 056	963 682
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	603 535		603 535	467 858
Charges constatées d'avance (3)	8 025		8 025	8 786
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 944 382		1 944 382	2 089 247
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 095 077	699 005	5 396 072	6 676 352
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/11/2022	30/11/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	450 000	450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	984 417	984 417
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 000	45 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	823 567	428 370
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	237 214	395 197
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 540 198	2 302 984
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 512 973	2 931 540
Emprunts et dettes financières diverses (3)	191 227	623 004
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 918	195 971
Dettes fiscales et sociales	45 155	317 943
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 764	270 806
Produits constatés d'avance	38 837	34 104
TOTAL DETTES	2 855 874	4 373 368
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 396 072	6 676 352
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 510 407	2 929 735
(1) Dont à moins d'un an (a)	345 467	1 443 632
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/11/2022	30/11/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	672 607		672 607	1 200 000
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	446 614	18 390	465 004	452 415
Chiffre d'affaires net	1 119 221	18 390	1 137 611	1 652 415
Production stockée			-553 377	-898 364
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				544
Autres produits			52 917	50 769
Total produits d'exploitation (I)			637 151	805 364
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			136 764	117 476
Impôts, taxes et versements assimilés			50 334	53 923
Salaires et traitements			8 927	8 681
Charges sociales			5 029	4 871
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			154 477	99 828
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			355 531	284 779
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			281 619	520 585
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			4	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			49 639	37 063
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			49 639	37 063
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-49 635	-37 063
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			231 984	483 522

Compte de résultat

	30/11/2022	30/11/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		10 346
Sur opérations en capital	345 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	345 000	10 346
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		501
Sur opérations en capital	258 460	793
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	258 460	1 294
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	86 540	9 052
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	81 310	97 377
Total des produits (I+III+V+VII)	982 154	815 710
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	744 940	420 513
BENEFICE OU PERTE	237 214	395 197
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL LES 5 M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2022, dont le total est de 5 396 072 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 237 214 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2021 au 30/11/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	299			299
Immobilisations incorporelles	299			299
- Terrains	437 702	187 057	30 000	594 759
- Constructions sur sol propre	1 990 433	519 503	270 000	2 239 936
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	464 140	278 585		742 726
- Matériel de transport	35 900			35 900
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 437	2 993		13 430
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	639 091		639 091	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 577 702	988 139	939 091	3 626 750
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 608 256		1 085 809	522 446
- Autres titres immobilisés	1 200			1 200
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 609 456		1 085 809	523 646
ACTIF IMMOBILISE	5 187 457	988 139	2 024 900	4 150 695

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		988 139		988 139
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		988 139		988 139
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		639 091	1 085 809	1 724 900
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		300 000		300 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		939 091	1 085 809	2 024 900

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	299			299
Immobilisations incorporelles	299			299
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	428 952	84 038	55 825	457 165
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	136 419	63 630		200 048
- Matériel de transport	29 817	6 083		35 900
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 865	727		5 592
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	600 053	154 477	55 825	698 706
ACTIF IMMOBILISE	600 352	154 477	55 825	699 005

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 534 837 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	179 150		179 150
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	135 606	135 606	
Autres	212 056	212 056	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 025	8 025	
Total	534 837	355 687	179 150
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	1 945
Total	1 945

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 450 000,00 euros décomposé en 4 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 855 874 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 512 973	2 567		2 510 407
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	161 119	161 119		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 918	60 918		
Dettes fiscales et sociales	45 155	45 155		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	36 872	36 872		
Produits constatés d'avance	38 837	38 837		
Total	2 855 874	345 467		2 510 407
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	419 329			
(**) Dont envers les associés	30 109			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 396 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS. -FACTURES NON PARV.	9 484
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	2 567
ETAT CHARGES A PAYER	2 650
CLIENTS - RRR A ACCORDER	6 764
Total	21 465

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	8 025		
Total	8 025		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	38 837		
Total	38 837		

LES 5 M
Société à responsabilité limitée
au capital de 450 000 euros
Siège social : 7 rue des Lilas
68920 WINTZENHEIM
RCS COLMAR 409 786 597

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1 MARS 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2022

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **30 novembre 2022** s'élevant à **237 214,17 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	237 214,17 euros
Prélèvement sur le compte "Autres réserves"	262 785,83 euros

A la disposition des associés	500 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés	500 000,00 euros
Soit 125,00 euros par part	

Suite à cette affectation, le compte "**Autres réserves**", passe ainsi d'un solde créditeur de **823 566,74 euros** à un solde créditeur de **560 780,91 euros**.

Le paiement des dividendes sera effectué **à compter de ce jour**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **30 novembre 2022** éligibles mais non soumis à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° du Code général des impôts, s'agissant de personnes morales, s'élève à **300 000 euros**, et que le montant des revenus distribués éligibles et soumis à l'abattement de 40% prévu à l'article précité, s'élève à **200 000 euros**.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 novembre 2019 : 250 000 euros

Soit 55,55 euros par part

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Dividendes éligibles mais non soumis à l'abattement de 40 % : 150 000 euros

Exercice clos le 30 novembre 2020 : 750 000 euros

**** distribution exceptionnelle selon PV du 1^{er} juillet 2021 : 250 000 euros***

Soit 55,55 euros par part

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Dividendes éligibles mais non soumis à l'abattement de 40 % : 150 000 euros

**** distribution exceptionnelle selon PV du 18 novembre 2021 : 500 000 euros***

Soit 111,11 euros par part

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Dividendes éligibles mais non soumis à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

Exercice clos le 30 novembre 2021 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1 MARS 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

